

ASSEMBLÉE NATIONALE

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 299

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, Mme Taurine, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat,
M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme,
M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier et Mme Rubin

à l'amendement n° 279 du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.